



HALL F2
APPARTEMENT DE 3 PIECES
 n°F2023 au 2ème Niveau

ENTREE	4,60
SEJOUR	30,93
CUISINE	7,71
CHAMBRE 1	11,47
CHAMBRE 2	11,87
SALLE DE BAIN	4,74
WC	1,94
DEGAGEMENT	3,29
BUANDERIE	0,78
SURFACE TOTALE HABITABLE	77,33 m²
BALCON	45,83
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	123,16 m²

LEGENDE

O	descente d'eau pluviale		sèche serviette
OCCULTATION	brise-soleil orientables	F	réfrigérateur
GC	garde-corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux-plafond	LL	lave linge
ETEL	gaine techn. elec. du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
- -	retombée de poutre		
LC	linéaire complémentaire		
	fenêtre coulissante		porte fenêtre
	porte fenêtre		porte fenêtre

Indice : 27/05/2026
 Echelle : 1:60

Conformément à la réglementation, ce plan est:

EVOLUTIF **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.